

# La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME



Hérault

PAGES SPECIALES  
HÉRAULT

Revue des parents 419  
Septembre 2018

## Dans ce numéro :

---

Édito	1
CoÉducation, bienveillance et réussite	2
Administrateurs et conseils locaux	2
MAE	3
Restauration scolaire (CL Lycée Mermoz)	4
Est il important de coopérer ? (CL Clapiers)	5
Questions sur l'école Maternelle	6
Formations et rentrée	6
RESF	7
CA FCPE34 juin 2018	8

---

Directeur de la Rédaction :  
Régis Nicolas  
Rédactrice : Sylvie Mignot

Siège départemental :  
27 rue Savorgnan de  
Braza  
34070 Montpellier

04.67.69.02.47  
cdpe@fcpe34.org  
www.fcpe34.org

Après des vacances amplement méritées pour nos enfants ainsi que pour tous les acteurs de la coéducation : enseignants, parents, assistants d'éducation, personnels de l'éducation nationale et des collectivités, ... nous voici de nouveau prêts pour une nouvelle année scolaire.

Notre première priorité : **travailler tous ensemble** pour fournir aux élèves un environnement sécurisant et propice à l'acquisition des connaissances, des compétences mais aussi du savoir vivre ensemble dans ce creuset républicain que sont les écoles, collèges et lycées.

Encore une année qui sera riche en événements pour la FCPE et pour tous les parents :

- ◆ Préparation de la scolarisation obligatoire des 3 ans à partir de la rentrée 2019,
- ◆ Retour aux 4 jours dans la plupart des écoles primaires,
- ◆ Réforme du lycée et du bac pour les élèves entrant en seconde cette année,
- ◆ Évolutions nécessaires de Parcoursup suite à un bilan à tirer de la nouvelle plateforme,
- ◆ Rapprochement (jusqu'à la fusion ?) des 2 régions académiques de Montpellier et Toulouse.

Sur tous les points ci-dessus nous devons être vigilants sans tomber dans l'obstruction systématique mais en recherchant en **priorité l'intérêt de l'enfant**.

Vous êtes nos yeux et nos oreilles sur le terrain : nous aurons besoin de vos retours, sur l'école primaire pour savoir comment se passent le retour à 4 jours, les TAP..., sur Parcoursup par vos réponses à nos questionnaires et vos commentaires ...

Nous devons aussi continuer de contrer le développement du secteur privé, réelle source d'inégalités et nous assurer de l'équité des subventions publiques entre enseignement public et privé.

Un sujet me tient personnellement à cœur aussi : **comment lutter efficacement contre les pratiques dangereuses** (que je refuse d'appeler jeux), les situations de violence et de harcèlement dans les établissements scolaires. Nous continuerons de travailler avec le rectorat pour nous assurer que la situation s'améliore dans ce domaine.

Finalement, **nous avons une responsabilité commune** dans le développement de la FCPE, celle de solliciter de nouveaux adhérents et de faire croître leur nombre. C'est une situation « gagnant-gagnant » : les nouveaux adhérents seront mieux formés (grâce à nos formations et conférences de qualité) à faire respecter le droit des élèves et soutenus dans l'accompagnement de leurs enfants ; la FCPE aura ainsi une légitimité accrue et des retours du terrain plus nombreux et plus fiables.

Bonne année scolaire à tous.  
Régis Nicolas, Président départemental.

## Action CDPE34 : CoEducation, bienveillance et réussite....

---

La réussite scolaire reste parfois une notion difficile à cerner et sa définition peut varier selon l'objectif fixé et selon les acteurs. Elle peut être synonyme de maîtrise de l'apprentissage et de savoir. Mais un résultat scolaire considéré comme un échec pour l'un, pourrait être un signe positif par d'autres. Si pour certains, elle repose sur des évaluations et des notes, pour d'autres elle se mesure par l'apprentissage et la maîtrise des savoirs dans la durée. Parallèlement la réussite éducative englobe un champ plus vaste et concerne non seulement la réussite scolaire mais également la socialisation et l'intégration professionnelle et citoyenne des élèves.

Avoir les capacités intellectuelles n'est pas suffisant pour réussir à l'école ou dans la vie. Le bien-être à l'école, la vie en collectivité et le vivre ensemble, les relations avec les enseignants, les autres élèves et les parents sont des facteurs qui peuvent favoriser, ou défavoriser, l'estime de soi, la motivation, et donc, la réussite à l'école.

Nombreux sont les enfants qui rompent avec l'école ou qui traversent dans la douleur leurs années de scolarité. Avec un sentiment d'échec voire de culpabilité pour leurs parents et enseignants.

D'après Albert Bandura, psychologue et professeur émérite à l'Université de Stanford, « (...) **si les gens ne croient pas qu'ils peuvent obtenir les résultats qu'ils désirent grâce à leurs actes, ils ont bien peu de raison d'agir ou de persévérer face aux difficultés** (...) ». Il stipule que la confiance en ses capacités d'apprentissage provient de quatre sources d'information : les performances passées, l'observation des performances d'autrui, les messages de l'entourage et les états physiologiques et émotionnels.

Pour que nos enfants se sentent bien à l'école, il faudrait qu'ils aient envie d'apprendre. Si le rôle éducatif des enseignants à ce sujet semble être une évidence pour tous, le rôle des parents n'en est pas moins important.

L'implication de nous, les parents, dans la réussite de nos enfants est multiforme et plus ou moins efficace. Notre rôle n'est certainement pas d'être un prof particulier ou faire les devoirs à la place des enfants. Il est donc crucial de bien comprendre notre rôle et de bien nous équiper pour être en mesure d'aider nos enfants d'une façon constructive. Il est nécessaire de préciser que l'implication des enseignants et des parents ne sera vraiment efficace sans l'engagement et l'envie de l'élève. Alors comment motiver, donner envie d'apprendre, responsabiliser et rendre autonomes nos enfants? Comment transformer la corvée des devoirs en plaisir ou du moins la rendre acceptable et éviter de dégrader notre relation affective avec nos enfants ?

A partir de la rentrée 2018, dans le cadre de la coéducation et de la réussite éducative, la FCPE 34 va organiser un certain nombre d'actions sur le thème « Éducation bienveillance, coéducation, réussite scolaire et éducative ».

Une première conférence « **Que pouvons-nous faire, à notre échelle, pour aider nos enfants à réussir?** » aura lieu le 6 octobre 2018\*.

\* vous serez prochainement informé(e)s du lieu de cette conférence

Golnar Nespoulous  
Administratrice FCPE34

---

## Relation conseils locaux et CDPE 34

Nous le savons tous, la vie d'un conseil local est souvent semé d'embûches, d'interrogations, de situations complexes auxquels il faut faire face tout au long de l'année scolaire.

L'organisation de la FCPE se veut démocratique mais aussi interactive.

Ainsi, le comité départemental des parents d'élèves (CDPE) de l'Hérault est avant tout l'émanation et la représentation des conseils locaux (CL). Dès lors, il est indispensable que des relations régulières existent entre l'instance départementale et ces derniers.

Depuis quelques années a été mis en place un système de « référents » : chaque administrateur départemental « prend en charge » plusieurs conseils locaux avec l'objectif d'apporter conseils et aides. Ce lien de proximité avec les CL peut se faire par des échanges (méls et téléphone) mais aussi par des rencontres (participation aux réunions des CL) car rien ne vaut les relations humaines directes.

Ces référents sont là pour vous et sont à vos côtés afin d'apporter toutes les compétences possibles au service des élèves et des parents par l'intermédiaire des conseils locaux.

N'hésitez pas à saisir vos administrateurs départementaux référents et à les inviter aux réunions que vous organisez !

N'oubliez pas d'indiquer à la FCPE34 les dates de votre assemblée générale de rentrée, dès qu'elle est arrêtée, pour leur permettre d'être des vôtres à cette occasion.

Christophe Pavageau  
Vice-président FCPE 34

## Présentation de la MAE, partenaire de la FCPE

Partenaire de la FCPE depuis 1991, la MAE est depuis près d'un siècle le spécialiste de l'assurance scolaire.

### Quelles sont les particularités de la MAE par rapport à d'autres assurances scolaires ?

Elle est tout d'abord historique : c'est un enseignant qui a créé la MAE en 1932 pour permettre à tous ses élèves de bénéficier d'une protection solide en cas d'accident.

La MAE est donc née dans le giron de l'école et aujourd'hui encore, ses dirigeants sont tous issus de l'Éducation nationale. Leur expérience terrain, combinée à 85 années au service exclusif de la protection des plus jeunes, confère une expertise unique à la MAE.

La MAE, c'est aussi une mutuelle. Elle n'a pas d'actionnaire à rémunérer et peut consacrer l'intégralité du produit de ses cotisations à la couverture des sinistres et à leur gestion.

### Combien d'élèves sont couverts par l'assurance scolaire par la MAE en France chaque année ?

Avec 2,5 millions de familles adhérentes aux Protections Individuelles et à travers ses contrats collectifs, la MAE protège plus de 8 millions d'enfants et d'adolescents !

### Les élèves peuvent-ils être couverts de la maternelle au lycée ?

Les garanties de l'Assurance Scolaire MAE sont pensées pour répondre aux besoins des enfants de la maternelle jusqu'à la fin de leurs études... et des parents !

### Quels sont les points forts des assurances que vous proposez ?

Attentive aux besoins de ses adhérents et aux évolutions sociales, la MAE repense son Assurance Scolaire avant chaque rentrée. En 2015 par exemple, nous avons intégré le soutien psychologique en cas de harcèlement ou cyber harcèlement à toutes nos formules d'Assurance Scolaire ou Extrascolaire.

Pour ne pas pénaliser les familles les plus fragiles, la MAE n'applique aucune franchise. Ainsi, les parents sont remboursés dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé, même pour les petits incidents.

Enfin, l'Assurance Scolaire MAE protège aussi bien les responsables que les victimes d'accidents (c'est rarement le cas de l'assurance habitation qui ne comporte que la responsabilité civile et ne prendra donc pas en charge l'appareil dentaire de l'ado qui a fait une chute à vélo).

### Pratiquez-vous des tarifs attractifs en comparaison des assurances proposées par le secteur marchand ?

En tant que mutuelle, nous calculons la cotisation annuelle au plus juste, pour offrir à chacun une protection solide en cas de coup dur.

Plus concrètement, le prix moyen d'une cotisation à l'Assurance Scolaire ou Extrascolaire MAE est de 25€ par an, ce qui représente moins d'1% du budget annuel moyen d'un foyer français pour le pôle de dépenses « assurance ».

### La MAE intervient également pour soutenir des actions menées en faveur des élèves. Pourriez-vous nous en citer quelques exemples au niveau national et départemental ?

Cela fait en effet plus de 25 ans que la MAE s'engage activement dans la prévention des risques encourus par les plus jeunes, qu'ils soient ou non adhérents à la MAE.

Agréée depuis 10 ans par le ministère de l'Éducation nationale, MAE SOLIDARITÉ est habilitée à mener des actions de prévention au sein des établissements scolaires. C'est ainsi que les 9 Chargés de Prévention et le réseau militants de la MAE interviennent gratuitement, tout au long de l'année, pour sensibiliser enfants et équipes pédagogiques à des problématiques aussi variées que les accidents de la vie courante, le harcèlement, les jeux dangereux ou encore l'usage des médias...

L'année dernière, sur l'ensemble du territoire, environ 69000 enfants ont pu bénéficier de ces actions de prévention en classe !

Plus particulièrement dans le département de l'Hérault, 60 interventions ont permis de sensibiliser 1214 personnes sur les violences entre pairs en milieu scolaire et la sensibilisation aux médias : 1203 enfants lors d'interventions en classes (77% d'élémentaires et 23% de collégiens) et une conférence « Sensibilisation aux médias » auprès de parents.

Par ailleurs, pour la septième année consécutive, la MAE s'engage aux côtés des Restos du Cœur en assurant gracieusement les enfants des familles accueillies.

Dans le département de l'Hérault, ce sont 1139 enfants, de la maternelle au lycée, qui bénéficient de l'Assurance Scolaire MAE, une protection indispensable qui offre des garanties en cas d'accident à l'école et sur le trajet école-domicile.



## CL Lycée Mermoz : Problématique de la restauration scolaire ...

Alors que Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, a décrété l'alimentation comme grande cause régionale en 2018, mon rôle de représentante de parents d'élèves au sein du lycée Mermoz (qui est cantine centrale pour plusieurs établissements dits « satellites ») m'a permis de me pencher de plus près sur ce sujet.

En effet, j'ai participé à certaines « commissions menus » qui proposent, corrigent, débattent et composent les menus proposés tout au long de l'année dans certains établissements de l'Hérault. A cet effet, 3 réunions ont eu lieu dans l'année scolaire :

- 07.02.18 au Lycée Pompidou,
- 28.03.18 au lycée Mermoz,
- 20.06.18 au lycée Auguste Loubatier.

Mon expérience à ce propos reste mitigée car autant l'accent est mis sur l'augmentation progressive des produits locaux et de saison et sur un choix plus judicieux et en adéquation avec les saisons des produits proposés, autant tous les sujets concernant l'alimentation ne peuvent être abordés lors de ses réunions, car aucune décision - *autre que la composition des menus* - n'est validée. Par exemple, sont observés lors de ces commissions, les plats proposés aux lycéens et non consommés (type boulgour et/ou quinoa), donc obligatoirement modifiés sous peine de déchets trop importants. L'on peut également modifier les compositions afin que les mêmes produits ne soient pas proposés plusieurs fois au cours d'un même repas (exemple : omelette en plat principal et flan en dessert).

Il est à souligner que **la qualité des produits proposés tend à s'améliorer** (bio, produits locaux, produits de saison). A également été abordée la question du gaspillage alimentaire qui, malheureusement, ne relève pas d'une quelconque commission mais plutôt d'une éducation parentale.

La question que je me devais de présenter (à la demande de plusieurs parents d'élèves) concerne plus particulièrement l'**apport nutritif nécessaire aux jeunes sportifs(ves)**, particulièrement ceux qui sont internes au sein du lycée Mermoz. J'ai été écoutée mais malheureusement pas entendue !

Après quelques méls au proviseur, proviseur adjoint, au gestionnaire du pôle restauration de Mermoz ainsi qu'à certains représentants des clubs sportifs présents au lycée, le problème reste entier car chacun renvoi la balle au camp adverse.

Il est prouvé que l'apport nutritionnel, lors d'une journée, n'est pas assez conséquent pour les jeunes sportifs(ves). Le problème n'est pas tant la quantité consommée lors des principaux repas, que le fractionnement de ces repas.

En effet, ces jeunes sportifs(ves), en pleine croissance, et

effectuant pour certains plus de 12 heures de sport dans la journée devraient, vers 16 h, recevoir une collation afin d'équilibrer l'apport alimentaire correctement. Lors d'une réunion, les 2 étudiantes en BTS nutrition ont également été d'accord sur le sujet mais ni le lycée, ni les clubs sportifs ne veulent prendre en charge l'organisation de cette collation qui est pourtant nécessaire à ces lycéens si actifs ! Je rappelle, à toutes fins utiles, que Mermoz est labellisé lycée partenaire sportif.

L'autre point noir, concernant la restauration en règle générale au sein du lycée Mermoz, est le **temps d'attente famineux pour accéder à la cantine**, qui ne sera pas amélioré, loin de là, à la rentrée prochaine car des travaux sont prévus depuis le 15 janvier 2018 (mais viennent à peine de commencer). Les élèves devant attendre parfois plus de 30 minutes pour manger arrivent en retard en cours et se font, logiquement, au mieux réprimander, au pire exclure de cours. Les parents se plaignent beaucoup de cet état de fait car leurs enfants leur font part du stress provoqué par cette situation.

Après la première commission au mois de février 2018, une réunion devait être organisée, interne au lycée Mermoz, afin de pointer le fonctionnement problématique, tant de la restauration que de l'alimentation des sportifs(ves) mais à la mi-juin il n'en est rien. J'ai relancé à plusieurs reprises le pôle restauration qui m'a répondu : « *Le service de restauration du lycée Jean Mermoz va faire l'objet, dès le 15 janvier 2018, d'importants travaux de restructuration. Il a été décidé de profiter de ces travaux pour améliorer les conditions de distribution des repas, mais également les conditions d'accueil des usagers. Une réunion de la commission de restauration et d'hébergement (interne au lycée) aura lieu au cours du premier trimestre 2018 et ce sujet figurera à l'ordre du jour (les représentants des parents d'élèves y seront conviés)* » ....

Il est de notoriété publique que faire bouger les lignes au sein de l'Education Nationale est long et compliqué, mais étant donné que ce sujet est grande cause régionale 2018, il est encore temps d'agir avec l'aide de tous les parents d'élèves, d'une part en remplissant le questionnaire : <https://www.laregion.fr/L-alimentation-Grande-cause-regionale-en-Occitanie-en-2018> et d'autre part, en faisant remonter l'insatisfaction et/ou le mécontentement à vos représentants de parents d'élèves ou directement aux instances administratives de vos établissements scolaires.



Murielle Guy  
Représentante des parents  
d'élèves lycée Mermoz

## CL Clapiers : Est il pertinent de coopérer ?



Les conseils locaux FCPE école et collège de Clapiers ont proposé un café débat le mardi 22 mai en partenariat avec l'école V.Hugo et le service enfance de la ville.

**En tant que parent, vaut-il mieux préparer ses enfants à vivre en compétition ou en coopération ? A travers les formes d'éducation que l'on utilise, vaut-il mieux privilégier la recherche des intérêts individuels ou les intérêts communs ? Pour "réussir dans la vie", l'entraide est-elle plus efficace que la concurrence ?**

C'est autour de cette question que Sylvain Connac, Enseignant-chercheur en Sciences de l'Education à l'Université Paul Valéry de Montpellier a animé la soirée à laquelle une trentaine de participants a assisté.

Après nous avoir rappelé que **la coopération fait partie de la loi de refondation de l'école**, et que la façon la moins efficace d'apprendre est celle qui consiste à écouter assis sur une chaise, le conférencier nous a demandé de nous lever et nous a proposé une technique d'animation, qui a, « mis tout le monde dans le bain » de la coopération.

Les participants ont été invités à classer une série de 16 propositions sur le thème de la coopération en indiquant s'ils étaient plus ou moins en accord ou en désaccord avec ces propositions notamment :

- ◆ «L'entraide ou la coopération, sont privilégiées par la nature, bien plus que la compétition»
- ◆ «Les enfants sont naturellement égoïstes»
- ◆ «La meilleure façon d'éduquer à la coopération est la punition. Sans punition les gens sont égoïstes»
- ◆ «La coopération existe entre les plantes»
- ◆ «Eduquer consiste à transmettre cette idée : « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse»
- ◆ « agir de manière coopérative au sein d'un groupe détruit notre réputation » »
- ◆ «En cas de catastrophe, les gens paniquent et s'attaquent»
- ◆ ...

La soirée a permis à chacun (jeunes, adultes, enseignants, parents,...) de s'impliquer dans une réflexion collective, d'exprimer son point de vue sur les différentes affirmations et d'écouter celui des autres.

En s'appuyant sur les arguments échangés entre les participants, le conférencier a su apporter de nombreux apports théoriques et scientifiques :

- ◆ La théorie du comportement coopératif - **Robert Axelrod** ;
- ◆ La théorie du don et du contre don - **Marcel Mauss** ;
- ◆ La psychologie positive - **Jacques Lecomte** ;
- ◆ Le concept d'émulation - **Albert Jacquard** (l'autre m'aide à être meilleur que moi même) ;
- ◆ Le principe de néoténie humaine (l'homme naît inachevé) ;
- ◆ L'entraide est un comportement inné - **Michael Tomasello** (dès 1 an, les enfants manifestent des comportements d'entraide et de coopération qui ne leur ont pas été appris par des adultes) ;
- ◆ Donner rend plus heureux que recevoir - **Elisabeth Dunn** (expériences avec des enfants de 2 ans).

Quels adultes veut-on former ?

« La compétition c'est rencontrer l'autre en ayant le désir de l'emporter sur lui, l'émulation c'est rencontrer l'autre en se disant, y'a des choses qu'il fait mieux que moi, et bien je vais lui demander de m'aider à les faire mieux que moi. C'est ça qui permet de s'améliorer soi-même.»

L'expérience montre que si on propose aux élèves un travail coopératif, la très grande majorité fait le choix de la coopération et que l'apprentissage est, dans ce cas beaucoup plus efficace. Celui qui aide apprend le mieux.

Introduire des formes de coopération entre élèves, demande d'être vigilant à ce que tous les élèves soient amenés/ autorisés à aider. La formation des enseignants doit donc intégrer le concept de coopération.

On est configuré en tant qu'être humain pour mieux apprendre avec les autres.

Apprendre avec les autres nous apprend à mieux vivre en société.

Dans le monde du vivant ce qui prédomine c'est la coopération.

Pour conclure, plusieurs participants ont témoigné de ce qui bouge :

- ◆ « L'entraide, la coopération, la solidarité font partie des modalités de travail de la COP 21 ».
- ◆ « La Génération C est celle de la Communication, Collaboration, Connexion et Créativité ».
- ◆ « Des écoles d'ingénieurs sont en recherche de profil d'élèves en capacité de coopérer et recrutent sur cette capacité des candidats à coopérer ».
- ◆ « En lycée professionnel, les professeurs éduquent au travail en équipe ».
- ◆ « Le Bac et le Brevet intégreront des épreuves collectives et coopératives et non plus seulement individuelles »
- ◆ "En entreprise, le profil du Leader a aussi évolué »
- ◆ "La coopération est un facteur indispensable à la prospérité de l'entreprise ».

Pour aller plus loin, Sylvain Connac nous a proposé la lecture du livre de Gauthier Chapelle et Pablo Servigne :

### « L'entraide, l'autre loi de la jungle »

*« Dans cette arène impitoyable qu'est la vie, nous sommes tous soumis à la "loi du plus fort", la loi de la jungle. Cette mythologie a fait émerger une société devenue toxique pour notre génération et pour notre planète. Aujourd'hui, les lignes bougent. Un nombre croissant de nouveaux mouvements, auteurs ou modes d'organisation battent en brèche cette vision biaisée du monde et font revivre des mots jugés désuets comme "altruisme", "coopération", "solidarité" ou "bonté". Notre époque redécouvre avec émerveillement que dans cette fameuse jungle il flotte aussi un entêtant parfum d'entraide... »*

Marie Plassart

Conseils locaux école et collège de Clapiers

*Prochaine conférence prévue en septembre-octobre sur le thème "Valoriser les forces et talents de chaque enfant et développer la confiance en soi" (selon les principes de la psychologie positive).*

## Questions sur l'école maternelle, les administrateurs à votre écoute

---

La FCPE nationale avait envoyé un questionnaire aux parents leur demandant ce qu'ils attendaient de l'école maternelle et comment ils la ressentait. Il a eu beaucoup de réponses dans l'Hérault.

Le 23 juin, la FCPE34 a organisé une première réunion autour de la maternelle, ouverte à tous les parents intéressés pour qu'ils s'expriment sur le sujet et posent leurs questions.

Nous avons rencontré des mères dynamiques de Montpellier (dommage il n'y avait pas de père !) globalement satisfaites de leurs écoles maternelles mais souhaitant avoir plus de connaissances sur le sujet. Elles nous ont posé des questions et fait part de leurs remarques que nous vous retranscrivons ci-après :

### Sur les programmes et le bien-être

« Y-a-t-il des programmes scolaires pour la maternelle ? Entre apprentissage de l'autonomie et hygiène, est-il normal que nos enfants reviennent avec les fesses souillées ? La précocité des enfants n'est pas très bien gérée à l'école maternelle. Mon enfant est très timide et peu à l'aise à l'école mais ça n'inquiète pas la maîtresse parce qu'elle ne pose pas de problème de discipline. »

### Sur l'organisation et les effectifs

« Combien d'élèves au maximum peut recevoir une classe de maternelle ? Quel est le taux d'encadrement des enfants pour les sorties scolaires ? Dommage que le rôle des ATSEM n'ait pas été expliqué en début d'année aux parents des petites sections. Nous avons mis un peu de temps à comprendre. »

### Sur le rôle de la mairie

Pourquoi la mairie n'envoie-t-elle pas un représentant au conseil d'école ? La gestion des ouvertures d'école et la carte scolaire ne semblent pas toujours cohérentes.

### Sur l'organisation du temps scolaire

« Pourquoi la FCPE a-t-elle défendu l'école sur 4 jours et demi ? C'est culpabilisant de demander aux mères des enfants de petite section de garder leur enfant à la maison l'après-midi pour qu'il y fasse la sieste alors qu'elles travaillent et ne peuvent le faire, même chose pour la cantine. Finalement mon enfant fait mieux la sieste à l'école qu'à la maison. »

### Sur la cantine

« Avec le système actuel de réservation très à l'avance de la cantine à Montpellier, nous y inscrivons davantage nos enfants par précaution. Et si un de mes enfants est malade, je le garde à la maison. Je pourrais aussi y faire manger les 2 autres mais je ne le fais pas parce que leurs repas sont déjà payés et que je ne peux pas les annuler. Ce serait donc une perte financière. Le nombre d'ATSEM

Nous avons répondu à leurs questions et nous les avons aussi interrogées :

- ◆ Pouvez-vous voir les enseignants ou déposez-vous vos enfants à la garderie matin et soir ?
- ◆ Vous réunissez-vous avant les conseils d'école pour les préparer ?
- ◆ Dans quelles conditions se passe le « temps calme » de l'après-midi (sieste couchée ou pas) ?
- ◆ Y-a-t-il des enfants handicapés à l'école et comment sont-ils accueillis ?

Nous programmerons une autre réunion sur l'école maternelle après la rentrée à Montpellier. Aussi dans cet article, nous n'avons volontairement pas donné les réponses aux questions posées.

**Ce qui nous intéresse c'est d'avoir vos avis et de discuter avec vous.**

Si le sujet vous intéresse et que vous pouvez réunir un groupe d'une dizaine de parents dans une autre ville ou un autre quartier, nous pourrions venir y animer une réunion sur l'école maternelle.

Adeline Marchika  
Administratrice FCPE34

---

## Formations à la rentrée...

Avec la rentrée de septembre, le CDPE 34 va organiser comme chaque année de nouvelles formations dès les mois de septembre - octobre pour permettre aux parents impliqués à la FCPE de représenter l'ensemble des parents, et l'intérêt des élèves, dans les instances scolaires auxquelles ils participeront.

Les thématiques retenues seront :

- ◆ Les conseils locaux (animation et trésorerie du conseil local),
- ◆ Les conseils d'école, les conseils de classe,
- ◆ Les conseils d'administration

Consultez périodiquement le site de la fcpe34 pour vous inscrire dès leur mise en ligne :

<http://www.fcpe34.org/notre-actualite/formations> .

A noter, sous réserve d'un nombre suffisant de participants les formations pourront être délocalisées en dehors de Montpellier (renseigner vous auprès de Nathalie Dieudonné, secrétaire du FCPE34).

Le rôle des bureaux des conseils locaux est donc primordial pour mobiliser l'ensemble des parents acteurs pour qu'ils disposent de tous les outils afin d'assurer leur rôle de délégué de parents d'élèves dans de bonnes conditions.

Sylvie Mignot  
Administratrice FCPE34

## RESF.... un combat commun en faveur des sans papiers



En 2004, des parents d'élèves et des enseignants se sont unis pour créer un réseau de soutien aux jeunes sans papiers et à leurs familles : le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF). Depuis presque 15 ans, les occasions de RESF et de la FCPE de s'engager côte à côte n'ont pas manqué. Aujourd'hui plus que jamais, cette coopération est primordiale devant les nouveaux drames qui se jouent autour des mineurs isolés comme des familles migrantes extrêmement démunies.

### *Petit retour 15 ans en arrière*

A cette époque, la plupart des jeunes étrangers qui étaient scolarisés au lycée étaient arrivés tout à fait légalement en France. Ils vivaient le plus souvent avec un membre de leur famille. Mais, à leurs 18 ans, l'administration exigeait qu'ils soient régularisés et dans la plupart des cas, au lieu de leur accorder un titre de séjour, elle leur signifiait une obligation de quitter le territoire français (OQTF dans le jargon des préfetures). Grâce à la mobilisation de leurs camarades, de leurs professeurs, des parents d'élèves, appuyés également par les syndicats et les organisations militantes (notamment la FCPE), leur régularisation a été parfois obtenue de haute lutte. Au terme d'une année scolaire particulièrement mouvementée, le 26 juin 2004, tous ces acteurs et comités de soutien se sont réunis à la Bourse du travail à Paris et ont signé **l'Appel à la régularisation des sans-papiers** scolarisés.

Ils décident alors de créer un Réseau de soutien, nommé Réseau Éducation Sans Frontières. « Sans frontières » pour bien signifier que l'éducation est un droit inaliénable, comme le rappelait d'ailleurs en 2002 une Circulaire de l'Éducation nationale stipulant que « aucune distinction ne peut être faite entre élèves de nationalité française et de nationalité étrangère pour l'accès au service public de l'éducation ».

L'appel du 26 juin 2004 est considéré comme le texte fondateur de RESF. Rapidement, ce mouvement se développe dans toute la France. Ce n'est pas une association, mais une organisation atypique, sans chef, ni porte-parole, organisée horizontalement et regroupant des citoyens poussés par le besoin d'agir et de faire respecter la justice et les droits de l'homme.

Dès le départ, RESF s'attelle à deux missions principales : des actions de terrain et des actions militantes. Les actions de terrain se font essentiellement autour des permanences où les jeunes et familles sans-papiers sont accueillis. Commence alors un vrai travail de fourmi, un parcours du combattant pour réunir toutes les pièces nécessaires à un dossier de régularisation. Il faut parfois avoir recours à des traducteurs ou à des avocats. Le soutien s'étend généralement sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années avant que les intéressés parviennent à une situation régulière stabilisée.

Quant à l'engagement politique, il a pour objectif de faire changer les lois injustes qui régissent le séjour des étrangers. Pour cela, il faut sensibiliser l'opinion publique, interpeller les élus et les pouvoirs publics, se mobiliser, faire pression. Cela se fait au travers d'événements de sensibilisation, tels que des parrainages républicains, des rassemblements de protestation auxquels la presse est conviée. Régulièrement ces manifestations ou ces conférences de presse sont bien relayées par les journaux télévisés de France 3, par Midi Libre ou par La Gazette de Montpellier.

### *Aujourd'hui,*

les migrants traversent la Méditerranée au risque de leur vie. Les plus jeunes d'entre eux, les mineurs isolés, qui ont débarqué seuls à l'âge de 15, 16 ou 17 ans voient de plus en plus souvent leur minorité contestée. Dans ce cas, ils ne sont pas pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance mais pire, ils risquent d'être emprisonnés, comme des prisonniers de droit commun, alors qu'ils n'ont commis aucun délit. C'est alors que RESF intervient pour tenter de récupérer les actes de naissance ou les jugements supplétifs. En effet, en Afrique, dans les contrées isolées, les naissances ne sont pas systématiquement enregistrées et il est donc bien difficile d'obtenir ces documents. Enfin, lorsque toutes les preuves de leur minorité sont apportées, il se passe encore plusieurs mois avant que ces jeunes soient pris en charge et hébergés.

Les militants de RESF s'organisent donc collectivement pour scolariser ces jeunes, leur assurer des conditions matérielles décentes et prendre soin de leur santé.

Le nombre de mineurs isolés pris en charge par RESF depuis ces deux dernières années ne cesse de croître et c'est particulièrement préoccupant. Leur défense et leur protection sont devenues le principal combat de RESF aujourd'hui, sur tous les fronts, tant auprès des pouvoirs publics, que de la justice ou de l'éducation nationale... C'est bien entendu en s'appuyant sur de nombreux partenaires (Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, la FCPE, la Maison des Adolescents, RAIH, AVITARELLE, Un toit pour apprendre, L'avocat et l'enfant...) que RESF peut agir et obtenir quelques résultats.

Près de quinze ans après sa création, d'une loi à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, les conditions n'ont fait que se durcir pour les sans papiers et RESF reste donc plus que jamais nécessaire et actif.

Roselyne Crohin

**Pour contacter RESF :**

Tél : 06 84 59 63 05

mél : [resf34@resf34.org](mailto:resf34@resf34.org)

[www.resf34.org](http://www.resf34.org)

Permanence tous les mercredis de 15h à 17h au 28 rue du Faubourg Boutonnet 34100 Montpellier - Tram Ligne 1 : Arrêt Albert 1er.

RESF 34

# Nouveau conseil d'administration de la FCPE Hérault - Juin 2018

**Président**



Régis NICOLAS

**Secrétaire Générale**



Elisabeth BRIAT-THEVENET

**Trésorière**



Fabienne DURAND

**Vice-présidents**



Rémy LANDRI\*



Christophe PAVAGEAU



Véronique DOLJAC



Sylvie MIGNOT



Gaël CUSENIER

**Secrétaires Adjointes**

**S  
e  
c  
t  
e  
u  
r  
  
d  
e  
  
B  
é  
z  
i  
e  
r  
s**



Nezha TACHEZ

**Secteur Centre Hérault**



Pierre SAGAU\*



Michel QVISTGAARD

**Secteur de Sète**



Adeline MARCHIKA\*



Olivier LELEU

**Secteur de Montpellier**



Hélène WAAG



Isabelle LACOMBE\*



Cécile ROMANE



Oumar SALL



Marie ZECH

**Administrateur(trice)s**



Boris BELLANGER



Frédérique BONNET MONCADE



Jacky BOWEN \*\*



Pascale CROUZIER



François DALBARD



Jean Louis GREGOIRE



Abdelali HAFIDI



Hortense HAUSWIRTH



Anne LACOULONCHE



Daniel MARCOS-FAURE



Golnar NESPOULOUS



René SCHWARZ

\* Responsable de secteur

\*\* Administrateur national